

@CTU.MICT

Syndiqué-e pour soutenir **mon engagement professionnel**



FLASH D'INFO DE L'UFMICT CGT N°150 MERCREDI 27 MAI 2015



**Réussir
le 25
juin**



Edito :
RTT à l'AP-HP

Revendications :
IADE / psychologues / appel 25 juin / Encart
Options


Organisation :
50 ans d'histoire de l'Ugict-CGT

UGICT :
Réussir le 17 juin

SOMMAIRE

« @ctu.mict » est une publication quinzomadaire de l'UFMICT CGT.
Adresse : ufmict@sante.cgt.fr
Directeur de Publication : *Thomas Deregnacourt*
Comité de rédaction : *les membres du Bureau de l'UFMICT et Jean-Luc Gibelin*
Photos : *Shutterstock, sauf mention contraire.*
Graphismes : *The Noun Project et Ugict-CGT.*

Rassemblement Pour travailler dignement !



Plus de 8000 agents ont participé au rassemblement le 21 mai devant la direction générale de l'Assistance Publique-Hôpitaux de PARIS à l'appel de l'intersyndicale CFDT, CFTC, CFE-CGC, FO, UNSA AP-HP, Sud , USAP-CGT.

Il s'agissait de protester contre le projet de réorganisation du travail de la direction générale. Celui-ci vise à réduire les jours de RTT alors que les effectifs attendus du protocole de 2002 n'ont jamais répondu à ce qui avait été énoncé par le gouvernement socialiste de l'époque.

Le document remis quelques jours au préalable par la direction fait des projections de remise en cause de l'ensemble des situations conquises grâce au statut spécifique de l'AP-HP et chiffre en moyenne la marge d'emplois à sacrifier sur l'autel du marché économique pour une économie attendue de 20 millions d'€ et de 4000 emplois statutaires. Cela sans tenir compte du service public et des missions rendues à la population.

L'intersyndicale avec plus de 8000 agents grévistes présent-e-s devant le siège de la direction générale, représentant-e-s leur collègues assigné-e-s par des directions locales peu scrupuleuses du droit de grève a exigé le retrait de ce projet. Plusieurs établissements hors AP-HP ont apporté leur soutien à cette démarche.

Ironie du sort, la ministre de la santé a pris de la distance par rapport à ce projet de la direction générale de l'AP-HP dans un discours lors de son intervention au Salon semblant ainsi désavouer le directeur général de l'AP-HP.

Les assemblées générales ont repris dès le 22 mai dans l'ensemble des établissements pour une action le 28 mai 2015 devant l'AP-HP puis pour participer massivement à l'appel unitaire du le 25 juin 2015 contre la loi Santé.



Le coin du revendicatif



IADE Après le 21 mai

Ce jeudi 21 mai, la CGT, le SNIA et SUD ont appelé à se mobiliser partout en France pour la reconnaissance de la profession IADE. La grève a été très largement suivie et l'activité a été fortement perturbée, prouvant ainsi le rôle fondamental des IADE dans la continuité des soins. Devant le Ministère de la Santé, un rassemblement était aussi organisé. Il a réuni plusieurs centaines de professionnels. Une délégation a été reçue par la Direction Générale de l'Offre de Soins. Le cabinet de la Ministre n'avait pas cru bon devoir se déplacer. Et pour cause, aucune annonce, aucune reconnaissance des compétences et des responsabilités des IADE. Sur les revendications salariales spécifiques, le ministère renvoie aux discussions inter-Fonction Publique dans le cadre des négociations sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR). Au mieux, il ne s'agit d'obtenir que quelques euros et avec des délais qui sont autour de... 2020. On se moque de nous.

Sur l'exercice professionnel, le ministère propose quelques «groupes de travail» aux contours flous et aux objectifs équivoques. Le Ministère propose une rencontre dans la seconde quinzaine de juin pour préciser ses objectifs. Il promet aussi de réactiver prochainement le comité de suivi de la nouvelle formation IADE, qui ne s'est pas réuni depuis février 2014. On parle de tout et on ne répond à rien. Tout

ceci n'est pas au niveau des attentes des professionnels. Aujourd'hui, les IADE ont conscience de leur force. Le Ministère ne semble sensible qu'au rapport de force.

Alors, c'est la mobilisation et un travail commun que nous allons organiser. D'ici l'été, nous allons préparer la lutte pour lancer un mouvement d'ampleur à Paris dès septembre. Le combat ne fait que commencer. La lutte est nécessaire et elle aura lieu !



Psychologues

Pour que le projet psychologique ait toute sa place dans le service public hospitalier ! Les députés viennent de réintroduire la prise en compte des aspects psychologiques dans la prise en charge des patients du service public hospitalier.

Un article inscrit également que le projet d'établissement devra désormais comporter un projet psychologique.

La mobilisation des psychologues, avec l'ensemble de leurs organisations, a imposé que cette demande de longue date soit enfin entendue. Ces mesures répondent à des revendications que le Collectif National des Psychologues UFMICTCGT porte depuis des années. Nous attendons, de cette inscription institutionnelle des psychologues qu'elle consolide leur autonomie vis-à-vis de la profession médicale, mais aussi que leur présence soit accrue et renforcée. Cela nécessite l'accès à des postes statutaires sur concours en lieu et place des contrats précaires auxquels les établissements ont trop souvent recours.

L'avancée dans tel ou tel domaine spécifique ne saurait en soi être un cadre suffisant, c'est pourquoi la CGT demande le retrait de la loi santé qui s'inscrit dans le prolongement de la loi HPST dont nous connaissons les effets délétères. Nous réclamons un cadre qui construise une fonction publique hospitalière plus démocratique et plus humaine, répondant aux besoins de tous les citoyens et leur garantissant une égalité d'accès dans le domaine de la santé



Réussir

le 25 juin

L'appel unitaire CGT, FO, SUD pour une journée de grève le 25 juin porte : « Organisons l'initiative nationale de grève et de manifestation pour le retrait du projet de loi santé, l'abandon du plan d'économies de 3 milliards pour les hôpitaux, l'arrêt des attaques contre les conventions collectives et les établissements ! »

Dans chaque établissement, dans chaque syndicat, mettons tout en œuvre tout pour réussir cette mobilisation, pour exiger le retrait cette loi et empêcher toute forme de mise en œuvre de partie de la loi comme les Groupements hospitalier de territoire.



Encart Options

Le numéro 607 de l'Encart porte sur les cadres. Il dénonce les différents aspects de la servitude imposée au cadres.

C'est un numéro à diffuser largement !

Le point sur l'organisation

L'UGICT-CGT

50 ANS D'HISTOIRE DE L'UGICT-CGT

L'exposition de l'Ugict « 50 ans d'histoire : une question d'avenir » est à votre disposition !

Pour vos conférences et congrès, les assemblées générales et les formations syndicales, etc., l'Ugict met à

vos dispositions l'exposition sur ses 50 ans, conçue pour son 17^{ème} Congrès.

L'exposition se compose de :

- **12 panneaux** d'exposition sur les 50 ans d'histoire de l'Ugict-CGT

- **17 affichettes** sur les dix-sept congrès de l'Ugict-CGT

- **16 panneaux** sur l'histoire des CD et UF

Vous pouvez emprunter l'intégralité de l'exposition ou bien une partie seulement. Il suffit pour cela d'en informer l'Ugict au moins une semaine à l'avance : ugict@cgt.fr

L'exposition est à retirer sur place à l'Ugict à Montreuil.

En direct avec l'UGICT et les organisations spécifiques ICT

LE 17 JUIN DE 10H À 18H
LES INGÉNIEURS, CADRES ET TECHNICIENS
**ORGANISENT
LEUR
DÉFENSE !**



L'UFMICT participera à la journée d'animation syndicale en direction des professions ICT du site de la Défense à Paris à l'initiative de l'UGICT

10h00 • 10h30 : Table ronde : Liberté d'expression, l'éthique professionnelle, les lanceurs d'alerte, le secret des affaires.
Grand témoin : *Stéphanie Gibaud*

11h30 : Présentation des baromètres Cadres et Techs

11h45 : Intervention de Marie-José Kotlicki : Interpellation du patronat et des pouvoirs publics sur la situation des ICT.

12h00 : Intervention de Philippe Martinez : Enjeu pour la CGT de se tourner vers les ICT.

o 12h30 12h45 : *Témoignages courts de militant-e-s*

14h00 15h30 : Table ronde sur reconnaissance des qualifications, temps de travail, droit à la déconnexion, égalité femmes-hommes.

15h30 16h00 : Conclusions de la journée

16h00 18h00 : Concert jazz et fanfare